

## FICHE DE SECURITE

En accord avec la réglementation (CE) 1907/2006 REACH & (EU) No. 2015/830

DATE D'EVALUATION 12/12/2018 - Rev. N° 1 - 24/02/2021


# 9004 FUEGO

### 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

<b>1.1</b>	<b>Identification du produit</b>	Détergent liquide
	<b>Nom du produit</b>	90040500 FUEGO 500 ml, 90041000 FUEGO 1000 ml
	<b>Grade</b>	Liquide
	<b>formule chimique</b>	-
	<b>Code du produit</b>	90040500, 94001000
<b>1.2</b>	<b>Utilisations identifiées et conseillées pour la substance ou le mélange</b>	
	<b>Utilisations identifiées</b>	détergent

<b>1.3</b>	<b>Informations sur le fournisseur de la fiche de sécurité</b>	
	<b>Société</b>	TEXPACK srl unipersonale
	<b>Adresse</b>	Via Galileo Galilei, 24 25030 Adro (BS) Italie
	<b>Téléphone / Fax</b>	+39 030740168 - +39 0307480201
	<b>Adresse e-mail</b>	info@texpack.it
<b>1.4</b>	<b>Numéro téléphonique d'urgence</b>	+ 39 030 7480168 pendant les heures de bureau

### 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>2.1</b>	<b>Classification de la substance ou du mélange</b>		
	Ce mélange est classé comme <b><i>dangereux</i></b> conformément aux directives en vigueur		
	<b>règlement Européen (CE) N. 1272/2008, comme mentionné</b>		
	Classification selon le règlement CLP (Règlement (CE) n° 1272/2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage).		
	<b>Classe de danger</b>	<b>Catégorie de danger</b>	<b>Phrases H</b>
	Corrosion cutanée / irritation cutanée	Skin Corr.1A Eye Dam.1 Met.Corr.1	H314 H318 H290
	Corrosion des métaux		
<b>2.2</b>	<b>Éléments de l'étiquette</b>		
	Noms sur l'étiquette: FUEGO		
	Avertissement: ATTENTION		
	Pictogrammes de danger:		
	 GHS05 DANGER Contenu : Sodium 2 – ethylhexyl sulfate Hydroxyde de sodium		

	Indications de danger: H290 Il peut être corrosif pour les métaux H314 Il provoque de graves brûlures cutanées et de graves blessures aux yeux
	Conseils de prudence: P101 – Si vous consultez un médecin, conservez le récipient ou l'étiquette du produit. P102: Tenir hors de portée des enfants P103: Lire l'étiquette avant utilisation. P260: Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillard / vapeurs / aérosol P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer abondamment pendant plusieurs minutes. Retirer les éventuelles lentilles de contact s'il est facile de le faire. Continuer à rincer. P312: si vous ne vous sentez pas bien, contactez un centre antipoison P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne pas faire vomir P401 : garder le récipient bien fermé et debout P501: Éliminer le produit / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale
<b>2.3</b>	Autres dangers: Résultats des évaluations PBT et vPvB PBT : non applicable vPvB : non applicable

### 3 – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

#### 3.2 Mélanges

<u>Nom</u>	<u>Contenu (%)</u>	<u>CAS N°</u>	<u>Phrases de risque</u>	<u>Classification selon (CE) No 1272/2008</u>
2- butoxyéthanol Nr.Reg: 01-2119475108-36-XXXX	2,5 - 5	111-76-2	H302 H312 H332 H315 H219	Acute Tox. 4 Acute Tox.4 Acute Tox.4 Skin Irrit.2 Eye Irrit.2
Hydroxyde de sodium Nr.Reg: 01-2119457892-27-XXXX	1-2,5	1310-73-2	H314	Skin Corr.1A Met.Corr. 1
Sodium 2-ethylhexyl sulfate Nr.Reg: 02-2119971586-23-XXXX	1-2,5	126-92-1	H315 H318	Skin Irrit. 2 Eye Dam.1

### 4 – MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>4.1</b>	<b>Description des premiers secours</b>	
	<b>Indications générales:</b>	
	Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit et laver soigneusement le corps. Le secouriste doit s'équiper d'une protection individuelle.	
	Inhalation	Emmener le sujet dans un endroit très bien ventilé et pour la sécurité, consulter un médecin
	Contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
	Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes. Appeler votre médecin immédiatement.
	Ingestion	Ne pas faire vomir. Boire beaucoup d'eau et rester dans un endroit bien ventilé. Faire appel immédiatement à un médecin.
<b>4.2</b>	<b>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	
	Pour les symptômes et effets dus aux substances contenues, voir la section 11	
	<b>Indications pour le médecin:</b>	
	Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant	
<b>4.3</b>	<b>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	
	Aucune autre information n'est disponible.	

## 5 – MESURES DE PREVENTION DES INCENDIES

<b>5.1</b>	<b>Moyens d'extinction</b>
	<b>Moyens d'extinction appropriés:</b>
	CO2, poudre ou eau pulvérisée. Éteignez les grands incendies avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool. Prendre des mesures de lutte contre l'incendie compatibles avec les produits adjacents
<b>5.2</b>	<b>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>
	S'il est chauffé ou en cas d'incendie, le produit peut développer des fumées toxiques
<b>5.3</b>	<b>Recommandations aux pompiers</b>
	<b>Moyens de protection spécifiques:</b>
	Ne pas inhaler les gaz résultant du feu et de la combustion
	<b>Autres indications:</b>
	Refroidir les récipients à risque avec un jet d'eau depuis une position protégée.

## 6 – MESURES EN CAS DE DEGAGEMENT ACCIDENTEL

	<b>Informations générales:</b>
	Utiliser un équipement de protection individuelle approprié comme indiqué dans la section 8
<b>6.1</b>	<b>Précautions individuelles, dispositifs de protection et procédures d'urgence</b>
	Assurer une ventilation adéquate.
	En cas de vapeurs / poussière / aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire Porter un équipement de protection. Supprimer les personnes non équipées
<b>6.2</b>	<b>Précautions environnementales</b>
	Diluer avec beaucoup d'eau. Prévenir l'infiltration dans les égouts / les eaux de surface / les eaux souterraines
<b>6.3</b>	<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</b>
	Recueillir le liquide avec un matériau absorbant (sable, tripoli, liant acide, liant universel, sciure) Utilisez des moyens de neutralisation. Assurer une ventilation suffisante.
<b>6.4</b>	<b>Références à d'autres sections</b>
	Pour plus d'informations sur la manipulation sans danger, voir la section 7. Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle, voir la section 8. Pour plus d'informations sur l'élimination, voir la section 13




## 7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>7.1</b>	<b>Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>
	Ventilation / extraction précise sur le lieu de travail
	Eviter la formation d'aérosol
	Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
	<b>Conseils en cas d'incendie et d'explosion:</b>
	Aucune mesure particulière n'est requise
	Le produit n'est pas inflammable.
<b>7.2</b>	<b>Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>
	<b>Stockage:</b>
	<b>Exigences pour les entrepôts et les navires:</b>
	Conserver uniquement dans les barils d'origine

	Conserver dans un endroit frais
	Gardez les contenants bien fermés et droits.
	<b>Remarques sur le stockage mixte:</b>
	Ne pas stocker en contact avec des acides
	<b>Informations complémentaires sur les conditions de stockage:</b>
	Garder les contenants hermétiquement fermés
	Conserver dans un endroit frais et sec dans des fûts bien fermés
	Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil
	Conserver sous clé hors de la portée des enfants
<b>7.3</b>	<b>Utilisations finales spécifiques</b>
	Aucune autre information disponible

## 8 – CONTROLLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>8.1</b>	<p><b>Paramètres de contrôle</b>  <b>Liés aux substances contenues:</b>          Composants avec des valeurs limites à respecter sur le lieu de travail</p> <p><b>2- butoxyéthanol CAS : 111-76-2</b></p> <p>Effet cutané (OEL (EU))          La substance peut être absorbée par la peau          Valeur STEL 246 mg / m<sup>3</sup>; 50 ppm (OEL (UE))          Indicatif          Valeur TWA 98 mg / m<sup>3</sup>; 20 ppm (OEL (UE))          Indicatif</p> <p><b><u>PNEC:</u></b></p> <p>Eau douce: 8,8 mg / l          Eau de mer: 0,88 mg / l          Émission occasionnelle: 9,1 mg / l          Sédiment (eau douce): 34,6 mg / l          Sédiment (eau de mer): 3,46 mg / l          Sol: 2,33 mg / kg          Installation d'épuration: 463 mg / l          Orale (empoisonnement secondaire): 20 mg / kg</p> <p><b><u>DNEL:</u></b></p> <p>opérateur:          Exposition à long terme - effets systématiques, cutanée: 125 mg / kg          opérateur:          Exposition de courte durée - effets systématiques, cutanée: 89 mg / kg          Opérateur:          Exposition à long terme - effets systématiques, Inhalation: 98 mg / m<sup>3</sup>, 20 ppm          opérateur:          Exposition de courte durée - effets systémiques, inhalation: 1091 mg / m<sup>3</sup>          opérateur:          Exposition à long terme - effets systémiques, inhalation: 246 mg / m<sup>3</sup>          opérateur:          Exposition de courte durée - effets systématiques, cutanée: 89 mg / kg          opérateur:          Exposition à long terme - effets systémiques, cutanée: 75 mg / kg          opérateur:          Exposition de courte durée - effets systémiques, orale: 26,7 mg / kg          opérateur:          Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 6,3 mg / kg          opérateur:</p>
------------	---

	<p>Exposition de courte durée - effets systémiques, Inhalation: 426 mg / m<sup>3</sup> opérateur: Exposition à long terme - effets systémiques, inhalation: 59 mg / m<sup>3</sup></p> <p><b>Hydroxyde de sodium CAS : 1310-73-2</b></p> <p>TLV-ACGIH: Valeurs STEL/15min mg/m<sup>3</sup></p> <p><b>DNEL</b></p> <p>Travailleurs Effets chroniques locaux - inhalation - 1 mg / m<sup>3</sup> Consommateurs: Effets chroniques locaux - inhalation - 1 mg / m<sup>3</sup></p>
8.2	<b>Contrôles de l'exposition</b>
	<p>Respectez les mesures de sécurité habituelles lors de la manipulation de produits chimiques. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les gaz / vapeurs / aérosols. Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et du fourrage. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau Lavez-vous les mains avant les pauses ou après le travail.</p> <p><b>Masque de protection</b></p> <p></p> <p>Dans des opérations courtes et minimales, utilisez le masque; dans les expositions les plus intenses et les plus durables, porter un appareil respiratoire autonome. La protection respiratoire choisie doit être conforme à la norme EN 136/140/143/145/149</p> <p><b>Gants de protection</b></p> <p></p> <p>Gants - résistants aux solutions alcalines (voir norme EN 374) En raison du manque de tests, aucun matériau de gants recommandé ne peut être utilisé pour la manipulation du produit / de la formulation / du mélange chimique. Sélection du matériau des gants en tenant compte des temps de pénétration, des vitesses de diffusion et de la dégradation.</p> <p><b>Lunettes de sécurité</b></p> <p></p> <p>Lunettes de protection hermétiques</p> <p><b>Combinaison de protection:</b> Combinaison de protection En cas de transfert de grandes quantités</p>

## 9 – PROPRIETES PHYSIQUES/CHIMIQUES

9.1	<b>Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</b>	
	<b>Indications générales</b>	
	<b>Apparence:</b>	
	Forme:	Liquide

	Couleur:	Rouge
	Odeur:	Caractéristique
	Seuil olfactif:	Indéfini
	Valeur PH à 20 ° C:	13,2
	Changement d'état	
	Point de fusion / plage de fusion:	Indéfini
	Point d'ébullition / Plage d'ébullition:	Indéfini
	Punto di infiammabilità:	N'est pas applicable
	Inflammabilité (solide, gazeuse):	N'est pas applicable
	Température d'allumage:	
	Température de décomposition:	Indéfini
	Auto-allumage:	Produit non auto-inflammable
	Risque d'explosion:	Produit non explosif
	Limites d'inflammabilité:	
	Inférieur:	Indéfini
	Supérieur:	Indéfini
	La pression de vapeur:	Indéfini
	Densité à 20 ° C:	1,025Kg/l
	Densité relative:	Indéfini
	Densité de vapeur:	Indéfini
	Taux d'évaporation:	Indéfini
	Solubilité dans / miscibilité avec l'eau:	Miscible.
	Coefficient de distribution (n-octanol / eau):	Indéfini
	Viscosité:	
	Dynamique:	Indéfini
	Cinématique:	Indéfini
<b>9.2</b>	<b>Autres informations</b>	Aucune autre information disponible

## 10 – STABILITE ET REACTIVITE

<b>10.1</b>	<b>Reactivite</b>
	Voir 10.3
<b>10.2</b>	<b>Stabilité chimique</b>
	<b>Décomposition thermique / conditions à éviter:</b>
	Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux réglementations. Ne chauffez pas pour éviter la décomposition thermique.
<b>10.3</b>	<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>
	Réactions avec les métaux et formation d'hydrogène. Il corrode l'aluminium. Réactions avec les acides. Réactions avec les acides forts. Forte réaction exothermique avec les acides. Corrosif pour les métaux.
<b>10.4</b>	<b>Condition à éviter</b>
	Protéger de la lumière directe du soleil. Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer. Stocker à l'abri du gel.
<b>10.5</b>	<b>Matières incompatibles</b>
	Métaux, agents oxydants, acides, aluminium, autres métaux légers et leurs alliages en poudre fine.
<b>10.6</b>	<b>Produits de décomposition dangereux</b>

Il peut générer des gaz toxiques au contact avec d'acides.

## 11 – INFORMAZIONI TOSSICOLOGICHE

	En l'absence de données toxicologiques expérimentales sur le produit lui-même, tout danger pour la santé du produit a été évalué sur la base des propriétés des substances contenues, selon les critères prévus par la législation de référence pour la classification. Par conséquent, tenir compte de la concentration des substances dangereuses individuelles éventuellement mentionnées dans la section 3, pour évaluer les effets toxicologiques résultant de l'exposition au produit.	
<b>11.1</b>	<b>Informations sur les effets toxicologiques</b>	
	<b>Toxicité aiguë:</b>	
	<b>Valeurs LD / LC50 pertinentes pour l:</b>	
	<b>111-76-2 2-butoxyéthanol</b>	
	Oral	DL50 1300 mg/Kg (Cochon d'Inde)
	Inhalation	CL50 > 400 ppm 7h (Cochon d'Inde)
	Cutané	DL50 > 2000 mg/Kg (Cochon d'Inde)
	<b>1310-73-2 Hydroxyde de sodium</b>	
	Oral	LD50 325 mg/Kg (Rat)
	Cutané	LD50 1350 mg/Kg (Lapin)
	<b>Irritabilité primaire</b>	
	<b>Corrosion cutanée / irritation cutanée</b>	
	Il provoque de graves brûlures cutanées et de graves blessures aux yeux.	
	<b>Lésions oculaires graves / irritation oculaire</b>	
	Provoque des lésions oculaires graves.	
	<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	
	<b>Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction)</b>	
	<b>Cancérogénicité:</b>	
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	
	<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	
	<b>Mutagénicité</b>	
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	
	<b>Toxicité pour la reproduction</b>	
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	
	<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique</b>	
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	
	<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée</b>	
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	
	<b>Danger en cas d'aspiration</b>	
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	

## 12 – INFORMAZIONI ECOLOGICHE



	Utiliser selon les bonnes pratiques de travail, en évitant de disperser le produit dans l'environnement. Avertir les autorités compétentes si le produit a atteint les cours d'eau ou s'il a contaminé le sol ou la végétation.	
<b>12.1</b>	<b>Tossicità</b>	
	Tossicità acquatica: CAS n.111-76-2 2-butossietanolo CE50/48 h1550 mg/l – invertebrati acquatici, daphnia magna CE50/72 h 1840 mg/l – tasso di crescita CAS n.1310-73-2 Idrossido di sodio CE50/48h - 40 mg/l – Crostacei, ceriodaphnia	

<b>12.2</b>	<b>Persistence et dégradabilité</b>
	Aucune donnée disponible
<b>12.3</b>	<b>Bioaccumulation potentielle</b>
	Aucune donnée disponible
<b>12.4</b>	<b>Mobilité dans le sol</b>
	Aucune donnée disponible
	<b>Effets toxiques sur l'environnement:</b>
	<b>Remarques:</b> Effets localisés: Peut causer des changements de pH avec des dommages à la vie aquatique.
	<b>Autres informations environnementales:</b>
	<b>Autres informations:</b>
	Risque d'eau de classe 1 (WGK allemand) (auto-classification): pas très dangereux Ne pas introduire de grandes quantités non diluées dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts. Ne pas introduire le produit non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées et les canaux de collecte. Le lavage de grandes quantités à l'égout ou dans des plans d'eau peut entraîner une augmentation du pH. Un pH élevé nuit aux organismes aquatiques. En diluant la concentration d'utilisation, la valeur du pH est considérablement réduite, de sorte qu'après l'utilisation du produit, les eaux usées qui atteignent les égouts ne sont que peu dangereuses pour l'eau.
<b>12.5</b>	<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>
	<b>PBT:</b> pas applicable <b>vPvB:</b> pas applicable
<b>12.6</b>	<b>Autres effets indésirables</b>
	Aucune autre information disponible.

## 13 – CONSIDERATIONS SUR L'ÉLIMINATION

<b>13.1</b>	<b>Méthodes de traitement des déchets</b>
	<b>Conseils:</b>
	Ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères. N'entrez pas dans les égouts Élimination conformément aux dispositions administratives. Le transport des déchets peut être soumis à l'ADR.
	<b>Emballage non nettoyé:</b>
	<b>Conseils</b>
	Élimination conformément aux dispositions administratives.

## 14 – ENFORMATIONS DE TRANSPORTS

<b>14.1</b>	<b>Numéro ONU</b> <b>ADR, IMDG, IATA</b> UN1824
<b>14.2</b>	<b>Nom d'expédition des Nations Unies</b> 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SLUTION <b>ADR</b> <b>IMDG, IATA</b> HYDROXYDE DE SODIUM EN SLUTION
<b>14.3</b>	<b>Classes de danger pour le transport</b>
	<b>ADR</b>
	
	<b>Classer</b> 8 : Matière corrosive <b>Étiqueter</b> 8
	<b>IMDG, IATA</b>
	



	Class Label		8 : Corrosive substance
14.4	Groupe d'emballage: ADR,IMDG,IATA		II
14.5	Danger pour l'environnement: Polluant marin		No
14.6	Précautions particulières pour les utilisateurs		Attenzione : Materie corrosive
	Numéro Kemler		80
	Numéro EMS		F-A, S-B
	Segregation groups		Alkalis
14.7	Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL 73/78 et le code IBC		Non applicable
	Transport / Informations complémentaires ADR Quantités exceptées (EQ) Quantités limitées (LQ) Catégorie de transport Code de restriction du tunnel		E 2 1 L 2 E
	UN "Model Regulation":		UN1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SLUTION, 8, II

#### 15 – INFORMATIONS DE REGLEMENTATION

15.1	<b>Normes et législation u santé, sécurité et environnement spécifiques à la substance ou au mélange</b> <b>Réglementations nationales:</b> <b>Dispositions supplémentaires, limitations et décrets d'interdiction</b>	
	<p>Les données et informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 (REACH) et ses modifications ultérieures, au règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 (CLP) et ses modifications ultérieures et avec les dispositions de la législation en vigueur sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses. Cependant, il est conseillé à l'utilisateur de vérifier et de se conformer aux réglementations nationales, régionales et locales spécifiques relatives aux activités dangereuses et à la protection de l'environnement (par ex. Émissions liquides, solides et gazeuses) qui ne font pas l'objet de ce document.</p> <p>Rédaction de fiches de données de sécurité: Règlement (UE) n. 830/2015 (modifiant le règlement CE n ° 1970/2006, annexe II)</p>	
15.2	<b>Évaluation de la sécurité chimique:</b>	
	Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.	

#### 16 – AUTRES INFORMATIONS

	Les données sont rapportées sur la base de notre expertise actuelle, cependant elles ne représentent aucune garantie des caractéristiques du produit et ne justifient aucune relation contractuelle légale.
	<b>Phrases pertinentes</b>
	H290 Peut être corrosif pour les métaux H302 Nocif en cas d'ingestion H312 Nocif par contact avec la peau H314 Provoque de graves brûlures cutanées H318 Provoque des lésions oculaires graves H319 Provoque une sévère irritation des yeux H332 Nocif par inhalation
	<b>Abréviations et acronymes:</b>
	REACH: Registration, evaluation, Authorisation and Restriction f Chemicals CLP: Classification, Labelling and Packaging TLV: Thresold Limit Value TLV-TWA: Thresold Limit Value – Time Weighted Average TLV-STEL: Thresold Limit Value – Short Term Exposure Limit

	<p>IOELV: Indicative Occupational Exposure Limit Value          IBE: Indice Biologico di Esposizione          LD50: Lethal Dose, 50 percent          LC50: Lethal Concentration, in air, 50 percent          LC50: Lethal Concentration, 50 percent          EC50: Effective Concentration, 50 percent          ErC50: Effective Concentration, 50 percent, reduction of grow rate          Kow: Octanol-Water partition coefficient          BCF: BioConcentrator Factor          ADR: Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route          IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods          IATA: International Air Transport Association          GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals          EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances          ELINCS: European List of Notified Chemical Substances          CAS: Chemical Abstracts Service          VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)          PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic          vPvB: Very Persistent and very Bioaccumulative          WGK: Wassergefährdungsklasse – Water hazard class, Germany</p>
<b>16.3</b>	<b>Autres informations</b>
	Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et (CE) n° 453/2010
	<p>Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques, modifiant 1999/45 / CE et abrogeant Règlement (CEE) 793/93 et règlement (CE) n° 1488/94 du Conseil de la Commission, ainsi que la directive 76/769 / CEE et les directives 93/67 / CEE, 93/105 / CE et 2000/21 / CE.</p> <p>Règlement (UE) n. 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) no. 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil.</p> <p>Règlement CEE / UE n. 453 du 20/05/2010 de la Commission, du 20 mai 2010, modifiant le règlement (CE) no. 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil.</p> <p>Règlement CEE / UE n° 1272 du 16/12/2008 "Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil concernant la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, qui modifie et abroge les directives 67 / 548 / CEE et 1999/45 / CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.</p>

**Remarque pour l'utilisateur:**

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière version. L'utilisateur doit s'assurer de l'adéquation et de l'exhaustivité des informations par rapport à l'utilisation spécifique du produit. Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété spécifique du produit. L'utilisation du produit ne relevant pas de notre contrôle direct, il appartient à l'utilisateur de respecter les lois et règlements en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sous sa propre responsabilité. Aucune responsabilité n'est assumée en cas d'utilisation non conforme.